

## PLAN DE COURS

# POL-2401 : Les partis politiques au Québec et au Canada

NRC 17689 | Hiver 2020

Préalables : POL 1001 OU POL 1003

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Étude de la genèse, du développement et de la consolidation des partis politiques québécois et canadiens dans une approche théorique comparée, mais à l'aide d'outils pédagogiques appliqués. Analyse de l'évolution des partis au Canada selon les familles idéologiques, les types de partis et les stratégies électorales. Étude de l'organisation interne des partis : distribution du pouvoir, clientèles partisans, clivages électoraux, courses à la direction, financement et marketing politique.

## Plage horaire

### Cours en classe

jeudi	09h00 à 11h50	DKN-1151	Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020
-------	---------------	----------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=112041>

## Coordonnées et disponibilités

Marc-André Bodet

*Enseignant*

DKN4437

[marcandre.bodet@pol.ulaval.ca](mailto:marcandre.bodet@pol.ulaval.ca)

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) ↗

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#) ↗ .

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>3</b>
Objectifs généraux .....	3
Approche pédagogique .....	3
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>3</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>4</b>
Liste des évaluations .....	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	4
Examen en classe I .....	4
Examen en classe II .....	5
Examen en classe III .....	5
Présence en classe .....	5
Barème de conversion .....	5
Règlements et politiques institutionnels .....	5
Absence à un examen .....	6
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	6
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>7</b>
Liste du matériel obligatoire .....	7
Spécifications technologiques .....	7
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>8</b>
Bibliographie .....	8

# Description du cours

---

## Objectifs généraux

Le cours POL-2401 a adopté un format de cours par apprentissage actif. C'est un des premiers cours du département de science politique à avoir connu cette transformation du format classique magistral à l'apprentissage actif. C'est en plus un cours qui a une longue histoire au département.

Les objectifs sont triples. Premièrement, le but est de permettre aux étudiant.es d'être en contact et de digérer une plus grande quantité de documentations scientifiques (ouvrages et articles). Deuxièmement, il doit permettre aux étudiant.es de développer une capacité accrue à mettre en lien une réflexion conceptuelle de l'étude des dynamiques partisanes avec des cas précis. Troisièmement, il faut voir ce cours comme une suite logique des cours de première année qui mettent l'accent sur l'analyse politique et les outils conceptuels.

Le format du cours POL 2401 permet d'atteindre ces trois objectifs. Le contact avec la documentation scientifique se fera dans le but de familiariser les étudiant.es avec les grands débats et consensus dans la littérature sur les partis politiques québécois et canadiens. Ensuite, les étudiant.es devront discuter et schématiser en groupe, en classe, leurs lectures. À l'aide de ce contact avec la littérature en amont, les étudiant.es devront aborder des cas pratiques en mobilisant cette littérature. Les théories pertinentes et les résultats empiriques devront être mobilisés. Ce cours reprend là où les cours d'introduction ont laissé. Il vise l'acquisition d'une capacité avancée à faire de l'analyse politique qui va au-delà du commentaire ou de l'opinion. Pour bien réussir le cours, l'étudiant.e devra « s'entraîner » à penser de manière rigoureuse et systématique. Il pourra alors répondre correctement aux évaluations quand cela sera nécessaire.

C'est un cours de type « flip class » où le travail en amont est essentiel. Le professeur considère que les lectures ont été faites à l'avance. Le cours sert à mettre en lien la littérature et les cas pratiques et à réaliser des exercices d'apprentissage. Le contenu magistral sera réduit à son minimum. De plus, la création du contenu du cours sera organique: l'étudiant.e sera au coeur de l'apprentissage et de la production de contenu original et unique à chaque classe.

## Approche pédagogique

Ce cours se fera par apprentissage actif. Cela signifie que l'étudiant.e devra non seulement se préparer en amont par des lectures exigées dans le plan de cours mais aussi participer activement en classe, surtout mais pas uniquement par le travail en équipe. Cette approche vise à aider l'étudiant.e à manipuler la recherche scientifique sans passer par les manuels et les exégèses.

**Les ordinateurs et les tablettes sont interdits pour la partie magistrale du cours, à moins que vous ayez droit à des mesures d'accommodement.** Cette directive ne vise pas à me rendre la vie plus facile. En fait, cela ne change pas grand chose à mes interventions. Cette interdiction vise à vous permettre de suivre avec attention ce qui se passe. La recherche est claire, la prise de note à l'ordinateur nuit à l'attention et à la mémorisation. De plus, vos collègues ont le droit d'assister à des cours sans pollution visuelle issue des ordinateurs des autres. Cette interdiction est donc aussi pour eux. Vous aurez accès sur le portail à mes diapositives dans les heures suivant la fin du cours. Votre charge de prise de notes sera ainsi réduite.

Les ordinateurs et les tablettes seront utiles uniquement pour les travaux en équipe.

Il est strictement interdit d'enregistrer, filmer ou photographier durant les séances en classe. Il est également strictement interdit de partager le contenu du cours, les discussions et aucun autre moment du cours sur les réseaux sociaux ou autres plateforme de partage. Le professeur se réserve le droit d'expulser de la séance tout étudiant.e qui contrevient à ces règles.

Finalement, aucun téléphone portable n'est permis durant les séances. Ces machines sont inutiles à l'apprentissage et dérangeant pour vos collègues. Ils doivent donc rester dans vos manteaux ou vos sacs.

## Contenu et activités

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction et présentation du plan de cours	16 janv. 2020
Origines et transformations	

Semaine 2: Les systèmes de partis	23 janv. 2020
Semaine 3: Les partis en tant que systèmes	30 janv. 2020
Semaine 4: La vie parlementaire et la représentation	6 févr. 2020
Examen en classe I	13 févr. 2020
<b>Le fonctionnement interne des partis</b>	
Semaine 6: Le leadership	20 févr. 2020
Semaine 7: Militantisme et carrières politiques	27 févr. 2020
Semaine de lecture (Pas de cours)	5 mars 2020
Semaine 9: Faire campagne	12 mars 2020
Semaine 10: Le financement public et populaire	19 mars 2020
Examen en classe II	26 mars 2020
<b>Le positionnement des partis</b>	
Semaine 12: L'idéologie et la politique partisane	2 avr. 2020
Semaine 13: L'ouvrage de Kenneth Carty I	9 avr. 2020
Semaine 14: L'ouvrage de Kenneth Carty II	16 avr. 2020
Examen en classe III	23 avr. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen en classe I	Le 13 févr. 2020 de 09h00 à 11h15	Individuel	30 %
Examen en classe II	Le 26 mars 2020 de 09h00 à 11h15	Individuel	35 %
Examen en classe III	Le 23 avr. 2020 de 09h00 à 11h15	Individuel	30 %
Présence en classe	À déterminer	Individuel	5 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Examen en classe I

Date :	Le 13 févr. 2020 de 09h00 à 11h15
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	L'examen a lieu en classe
Directives de l'évaluation :	

L'examen est une série de questions liées aux lectures et au contenu des séances en classe. Vous n'avez droit à aucune documentation si ce n'est une feuille (recto seulement) où vous pouvez inscrire toutes les informations que vous jugez utiles.

---

## Examen en classe II

Date : Le 26 mars 2020 de 09h00 à 11h15

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Remise de l'évaluation : L'examen a lieu en classe

Directives de l'évaluation :

L'examen est une série de questions liées aux lectures et au contenu des séances en classe. Vous n'avez droit à aucune documentation si ce n'est une feuille (recto seulement) où vous pouvez inscrire toutes les informations que vous jugez utiles.

---

## Examen en classe III

Date : Le 23 avr. 2020 de 09h00 à 11h15

Mode de travail : Individuel

Pondération : 30 %

Remise de l'évaluation : L'examen a lieu en classe

Directives de l'évaluation :

L'examen est une série de questions liées aux lectures et au contenu des séances en classe. Vous n'avez droit à aucune documentation si ce n'est une feuille (recto seulement) où vous pouvez inscrire toutes les informations que vous jugez utiles.

---

## Présence en classe

Date : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives de l'évaluation :

Les présences seront prises au cours de cinq séances durant le semestre. Chaque fois que vous serez présents, un point sera accordé.

---

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

---

## Règlements et politiques institutionnels

## Règlement disciplinaire

### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

## Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcèlement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>

## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Absence à un examen

Vos absences devront être justifiées à l'écrit avec la documentation nécessaire. Si vous avez une situation particulière, n'hésitez pas à venir en discuter avec moi à l'avance. Cela évitera bien des ennuis.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: [www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/](http://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/)

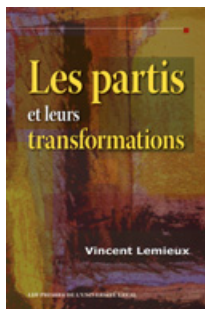
Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

[https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant\\_acc\\_scolaire\\_dec2012.pdf](https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf)

## Matériel didactique

---

### Liste du matériel obligatoire



#### **Les partis et leurs transformations : le dilemme de la participation**

Auteur : Vincent Lemieux

Éditeur : Presses de l'Université Laval ( [Québec] , 2005 )

ISBN : 9782763781266



#### **Big tent politics : the Liberal Party's long mastery of Canada's public life**

Auteur : Carty, R. Kenneth, 1944-, auteur

Éditeur : UBC Press ( Toronto, Vancouver , 2015 )

ISBN : 9780774830003

## Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

### Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

### Team Viewer

*TeamViewer* est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)

- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

Voir les différents modules de la section "Contenu et activités".